



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

AUX ACTIONNAIRES COMMANDITAIRES ET A L'ASSOCIE COMMANDITE – GERANT D'ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT

Chers Actionnaires d'Energie Partagée Investissement,

Le Conseil de Surveillance, instance qui vous représente et qui a pour mission de contrôler la gestion de la société, porte à votre attention les éléments-clés suivants, en préparation de notre Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 juin 2019 à Redon.

Il souhaite la bienvenue aux nombreux actionnaires qui nous ont rejoints en 2018.

Préambule

Au 31/03/2019, nous étions 5 557 actionnaires, en croissance constante depuis 10 ans : quel plaisir et quelle force d'avoir pu et su, ensemble, structurer cet outil d'investissement citoyen qui participe, concrètement à la transformation énergétique et sociétale de nos territoires !

Cet outil a collecté 18,4 M€ et investi, en cumulé, 14,4 M€ dans 70 sociétés portant 62 projets d'énergies renouvelables en production. Ces projets en exploitation ont produit, au cours de l'année 2018, 162 GWh électriques, représentant l'équivalent des besoins d'électricité spécifique de plus de 50 000 ménages. L'effet levier est donc plus que significatif en comparant ce nombre de foyers à celui du nombre des actionnaires !

Cette énergie a été produite via des filières de plus en plus diversifiées : éolien, solaire photovoltaïque, hydro électricité, bois énergie et méthanisation.

Ce constat, très positif, nous réjouit, nous membres du Conseil de Surveillance, qui avons pour mission de vous représenter pour contrôler la gestion de notre société (cf articles 28 à 36 de nos statuts : <https://energie-partagee.org/devenir-actionnaire/etre-actionnaire/le-conseil-de-surveillance/>).

Nous vous présentons ci-après les éléments clés de l'année écoulée, nos avis et invitations à voter les comptes et résolutions soumises à l'Assemblée Générale.

Un mouvement qui se structure

En lien avec la nouvelle prise de gérance de la société EnRciT par la commanditée société Energie Partagée Coopérative qui assure aussi la gérance d'Energie Partagée Investissement, ont été décidées début 2018 plusieurs évolutions organisationnelles, dont le regroupement des salariés en charge de l'investissement et de la gestion au sein d'Energie Partagée Coopérative. L'équipe s'est également étoffée, en améliorant la vision globale de nos actions : de l'accompagnement des porteurs de projets depuis leur première idée, avec Energie Partagée Association, jusqu'à l'investissement dans les sociétés de projets. Une réelle dynamique est en cours, que nous jugeons positivement.

De même, l'animation du mouvement se structure à l'échelle régionale, via des salariés Energie Partagée ou des conventions avec des acteurs locaux. Cette évolution montre que les collectivités locales et les groupes de citoyens font confiance au mouvement Energie Partagée. Cette dynamique est cruciale pour déployer pleinement notre démarche, nos messages et nos compétences. Elle permettra de démultiplier l'émergence puis la création de projets EnR, ainsi que la collecte d'épargne citoyenne.

Les instances dirigeantes ont également renforcé la transversalité de la gouvernance du mouvement, via le Comité Stratégique (qui se réunit 2 fois par an) auquel participe le Conseil d'administration d'Energie Partagée Association, votre Conseil de Surveillance, les associés d'Energie Partagée Coopérative et l'équipe de direction. Ce Comité

Stratégie vise à bâtir une vision large et partagée au sein du mouvement, puis définir des axes stratégiques communs, à intégrer dans les orientations de chaque structure du mouvement.

Une visibilité accrue en 2018

Le mouvement Energie Partagée est partie prenante et acteur d'un écosystème visant au développement d'une transition énergétique citoyenne. Ce travail en réseau nous a permis de bénéficier de nombreux éclairages, notamment via la diffusion du film « Après Demain ». Après en avoir soutenu la réalisation, nous avons été associés à plus d'une centaine d'avant premières - suivies de débats avec présentation d'Energie Partagée - qui ont réuni plus de 10 000 spectateurs.

Plusieurs événements et inaugurations de sites de production ont également été l'occasion de mettre notre démarche en lumière.

Enfin, soulignons le livret « mon argent agit » (disponible sur le lien web suivant <https://energie-partagee.org/monargentagit-panorama-des-projets-soutenus-par-energie-partagee/>), superbe panorama de 46 projets qui souligne qu'au-delà des mots, nous sommes dans le concret ! Chaque actionnaire est invité à le diffuser pour faire connaître notre action !

Une situation économique qui s'améliore

Pour la seconde année consécutive, notre société présente un résultat positif, remarquable en 2018 (208 k€), grâce aux recettes des premiers projets mis en service (rémunération de comptes courants d'associés essentiellement) mais aussi à la mutualisation des moyens au sein d'Energie Partagée Coopérative. L'équipe de direction et tous les salariés sont à féliciter chaleureusement ! Encore une fois, nous prouvons ainsi le sérieux de notre modèle et de notre démarche. D'ici 3 à 5 ans, les pertes cumulées en développement sur les premières années devraient être épongées.

Autre motif de satisfaction : une collecte de 2,9 M€, un des meilleurs scores en 10 ans, dont la quasi-totalité (2,8 M€) a été investie. L'équilibre entre ces deux montants de collecte et d'investissement est un bon signal !

Les axes de travail et échanges au sein du Conseil de Surveillance

- Au cours des points téléphoniques mensuels et des 4 séminaires annuels de un à deux jours, le Conseil de Surveillance suit de façon récurrente les indicateurs économiques : niveau et caractérisation de la collecte, des investissements et projets à l'étude. Les actions du mouvement sont également présentées, nous permettant de consolider notre vision globale. La pédagogie et disponibilité de Florence Martin est une aide précieuse. Ce rapport est l'occasion de la remercier.
- En lien avec le point de vigilance souligné dans le rapport de l'année 2018, nous avons porté attention à la répartition des moyens et ressources mises à disposition par Energie Partagée Coopérative entre Energie Partagée Investissement et EnRciT. Cet outil étant en phase de démarrage, nous n'avons pas noté de motif d'inquiétude.
- Compte tenu de la forte évolution nationale du secteur du financement participatif (avec de nombreux acteurs aux offres diverses), le Conseil de Surveillance prend part au questionnement du mouvement Energie Partagée sur son impact, l'opportunité d'un changement d'échelle, au regard d'une évolution de l'offre d'Energie Partagée. Il nous semble nécessaire, à court terme, de poursuivre la structuration de notre mouvement tout en affirmant notre spécificité, forte, fondatrice et toujours utile : nous ne sommes pas seulement un outil de financement mais un acteur de la gouvernance citoyenne et locale de la transition énergétique.
- Deux membres du Conseil de Surveillance ont poursuivi cette année l'analyse de la collecte et de l'actionnariat d'Energie Partagée. Le portefeuille des projets à financer nécessite en effet une collecte récurrente de l'ordre de 3 millions par an.

Plusieurs sujets de satisfaction : les actions spécifiques à destination des actionnaires actuels ont participé à l'atteinte, sur 2018, d'un niveau historiquement élevé de collecte (merci !) ; l'actionnaire d'Energie Partagée en 2018 est sensiblement plus jeune que la moyenne des années précédentes et toutes les

classes d'âge sont représentées ; il y a peu de sortie ou de récupération des fonds investis ce qui démontre une confiance dans un investissement patient pour les EnR.

Par contre, les campagnes de communication de 2018 ont moins mobilisé de nouveaux actionnaires que les années précédentes. C'est un axe de travail en 2019 et nous comptons aussi sur chaque actionnaire pour convaincre ses proches, ses amis. Il n'y a rien de mieux qu'une personne convaincue et de confiance pour expliquer un placement en toute objectivité.

- L'évaluation des projets qui ont atteint la phase exploitation - et des sociétés liées - est un élément important, non seulement en terme économique (pour estimer l'évolution de notre portefeuille et donc de la valeur d'Energie Partagée Investissement) mais aussi pour s'assurer de leur cohérence avec notre Charte dans la durée. Nos échanges avec l'équipe salariée contribuent à la formalisation et au suivi d'indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) : nous notons avec satisfaction les avancées sur ce thème.
- Autre sujet qui nous tient à cœur : améliorer le dialogue entre le Conseil de Surveillance et les actionnaires ! Vous l'avez peut-être noté, nous avons débuté la publication régulière de nos actualités dans la newsletter destinée aux actionnaires « En Action ! », en retraçant les sujets abordés lors de nos rencontres. Nous sommes demandeurs de vos retours, suggestions, questions... n'hésitez pas à nous interpeller et à nous faire part des sujets à propos desquels vous souhaiteriez tout particulièrement être informés, via l'adresse conseil-surveillance@energie-partagee.org !

En synthèse, nos points de satisfaction et d'attention

En premier lieu, le Conseil de Surveillance tient à saluer et féliciter toute l'équipe permanente du mouvement Energie Partagée, qui allie dynamisme, convivialité, sérieux et efficacité. De nombreux motifs de satisfaction ont été soulignés dans ce rapport : les salariés en sont les acteurs, jour après jour : Bravo ... et merci !

La structuration régionale et nationale du mouvement, notre visibilité et nos partenariats en développement, l'amélioration de la situation économique d'Energie Partagée Investissement nous donnent le sourire, tout comme la croissance du nombre de projets EnR soutenus et de leur production.

Il convient néanmoins de porter attention :

- au développement de la collecte auprès du grand public, pour être en mesure de suivre le rythme des nouveaux projets où investir, que nous souhaitons de plus en plus nombreux et diversifiés, en termes de filière EnR et de répartition géographique; Il nous semble que des leviers restent à activer, en terme de ciblage de la communication ;
- à l'analyse des risques sur les projets, en amont et en phase d'exploitation : le travail engagé fin 2018, utile et nécessaire, doit être poursuivi et amplifié avec des moyens suffisants ;
- au niveau de rentabilité visée sur les sociétés de projets, qui doit permettre à la fois la pérennisation de notre outil mais aussi l'éclosion de nombreuses installations EnR citoyennes de taille moyenne, notamment sur les territoires ruraux ;
- à vérifier que notre communication sur les perspectives de rendement à moyen terme des actions Energie Partagée Investissement est cohérente avec la rentabilité du portefeuille des projets mais aussi avec les attentes des actionnaires (analysées par questionnaire en 2017) et les taux actuellement bas des placements.

Nos avis sur les comptes et résolutions proposées en AG

Plusieurs résolutions vous sont soumises lors de cette Assemblée Générale :

- nous soutenons bien évidemment les candidatures de deux nouveaux membres du Conseil de Surveillance (Yann Jacquemin et André Bonnaud) et de deux membres actuels, dont le mandat de 4 ans arrive à échéance (Paul Girard et Eddie Chinal). Chacun a rédigé une présentation à retrouver dans la documentation d'Assemblée. Nous remercions chaleureusement 3 membres qui quittent le Conseil lors de cette AG : Céline Lefevre, Yvan Lahaye et Jacky Houdoin. Ce furent de riches moments partagés !

- Il reste donc des places disponibles pour siéger au Conseil de Surveillance, avec la possibilité d'une première année de découverte ! N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus, interroger le « comment ça marche » (conseil-surveillance@energie-partagee.org).
- Par ce présent rapport, nous avons témoigné de notre confiance en la gestion de la société : nous vous invitons donc à voter les résolutions relatives à l'approbation des comptes et rapports annuels, à l'affectation du résultat et nous validons aussi la proposition de prime d'émission de 2,2 euros par action, au regard du travail engagé sur l'évaluation du portefeuille de projets et à l'accroissement du nombre de projets.

Le 3 mai 2019,

Pour le Conseil de surveillance qui a co-rédigé ce rapport,
M. Eddie CHINAL, président

Liste des membres du Conseil de surveillance en 2018

M. Eddie CHINAL
M. Paul GIRARD
M. Jacky HOUDOIN
M. Yvan LAHAYE
Mme Céline LEFEVRE
M. Aurélien MARY
Mme Marianne MERCIER
Mme Noémie POIZE
Mme Françoise REFABERT
Et Energie Partagée Association, membre de droit, représentée par Mme Christel SAUVAGE

Adresse électronique collective : conseil-surveillance@energie-partagee.org